

## La filière cinéma et audiovisuelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur

### 2017

Cette note a pour objet de synthétiser des informations décrivant plus particulièrement l'aspect « production » et « tournage » de l'activité cinéma et audiovisuel en Provence Alpes Côte d'Azur.

Elle décrit par ailleurs la dynamique qui stimule l'activité endogène (sociétés et porteurs de projets locaux) et l'activité exogène (projets de films portés par des sociétés nationales ou étrangères)

La Mission de développement économique régional a publié en 2013 une étude intitulée *Panorama services et TIC*

Cette étude qui analyse le vaste champ des industries culturelles peut être exploitée pour analyser le secteur plus restreint du cinéma et de l'audiovisuel.

Si l'on considère les codes NAF qui couvrent plus spécifiquement les métiers du cinéma et de l'audiovisuel (de la production à la distribution et à l'exploitation):

NAF	activité	Nbre établissements	ETP	
5914Z	projection de films	147	656	
5911B	production de films institutionnels et publicitaires	393	285	
6020A	édition chaînes généralistes	13	484	
5911A	Production pour la télévision	218	183	
5911C	Production pour le cinéma	184	143	
5912Z	Post production de films, de vidéo de programmes télé	131	87	
6020B	Edition chaînes thématiques	13	51	
5913B	Edition distribution vidéo	105	36	
5913A	Distribution films de cinéma	46	18	
<b>TOTAL</b>		<b>1 250</b>	<b>1 943</b>	

On remarquera cependant :

1/ L'activité du cinéma fait appel à des prestataires de services techniques qui ne sont pas repérés dans ces codes NAF : Loueurs de caméra, cantines, machinerie, électricité, décors, dresseurs d'animaux etc.

L'annuaire du cinéma et de l'audiovisuel en PACA recense 917 organismes ayant une activité totalement ou partiellement liée à l'audiovisuel dont:

- 542 structures de prestation
- 36 organismes de formation
- 177 salles de cinéma et festivals et circuits itinérants

2/L'activité cinéma fait appel à des prestataires de service annexes qui ne sont pas repérés dans ces codes NAF mais dont le chiffre d'affaire dépend partiellement de l'activité tournage : hôtellerie, location de véhicules, etc.

3/ Sont comptabilisées ici les entreprises implantées dans le territoire, or une grande partie de l'activité « tournage » à laquelle est associée de fortes retombées économiques et touristiques est le fait d'entreprises extérieures à la Région.

4/ En conséquence du point 3/, les emplois liés aux tournages ne figurent que très partiellement dans le 1 943 ETP. En 2015 il a été comptabilisé 4 719 jours de tournage tous formats confondus ce qui signifie une moyenne de 13 tournages par jour. Ce chiffre étant un minimum.

### **Un fonds d'aide à fort potentiel structurant pour la filière**

Son champs d'action apparaît étendu puisqu'il propose à la fois des aides à la création (bourses de recherche, bourses d'aide à l'écriture, bourses d'aide au développement, aide aux projets groupés) et des aides à la production qui couvrent tous les types de projets (long métrage de cinéma, court-métrage de fiction, fiction télévisée, documentaire et série documentaire, films d'animation).

Entre 2003 et 2012, le montant total des aides (apports du CNC inclus) est passé de 1.4 million EUR à 3.6 millions EUR, soit une augmentation de 148.8%. La croissance s'est cependant ralentie ces dernières années. Sur la même période, le nombre total de projets aidés est passé de 59 à 101 (+71%), avec un point haut en 2006 (115 projets aidés). Parmi les projets de production aidés, environ 1/3 provient de la région PACA. Au sein de la région, les Bouches-du-Rhône concentrent l'essentiel des projets aidés.

Le fonds d'aide est vu comme ayant joué un rôle décisif dans la structuration de la filière locale, pourtant historiquement présente de longue date dans la région. Son existence apparaît d'autant plus justifiée actuellement que la concurrence entre les régions s'est renforcée dans la période et que le fonds d'aide est un des arguments majeurs pour attirer les tournages.

### **Des retombées encore partielles sur la filière locale**

Néanmoins, si le fonds d'aide a permis une professionnalisation réelle du secteur, cela n'a été le cas que pour un nombre restreint d'entreprises qui arrivent à se positionner sur des projets nationaux voire internationaux. De même, s'il a également contribué à une montée en compétence certaine des techniciens implantés dans la région, qui ont pu travailler plus régulièrement sur ces dix dernières années, les retombées apparaissent moins évidentes pour les acteurs, moins sollicités par les tournages extérieurs que les techniciens.

Le fonds d'aide PACA a fait preuve de capacité d'adaptation tout au long de la période en développant des aides adaptées à des genres nouveaux (animation, films courts, Trans média). Son fonctionnement se révèle également plus transparent qu'au démarrage, les critères de sélection sont connus et compris des bénéficiaires.

Néanmoins, des interrogations se font jour sur la capacité du fonds d'aide à soutenir les entreprises locales (attirer les tournages hors région PACA n'a pas le même impact sur la filière locale qu'encourager les productions originaires de PACA) ainsi que sur son relatif sous-dimensionnement

(En 2013 : 2ème région en matière d'accueil de tournage, mais 5ème région pour le montant de son fonds d'aide).

De plus, le fait d'avoir 2 comités de sélection par an peut apparaître insuffisant face à des régions qui en organisent 3 voire 4 par an.

De même, le calendrier de versement des aides apparaît non adapté au rythme de développement des projets et affecte la trésorerie des entreprises.

La politique régionale est perçue comme étant de plus en plus active et plutôt bien adaptée aux réalités locales et aux besoins de la filière. Mais, si les dispositifs d'accueil et d'aide aux tournages ont bien fonctionné jusqu'à une période récente, la crise économique est venue "casser l'élan" et le financement des productions est devenu un élément décisif dans la localisation du tournage. Les productions ont ainsi joué sur la concurrence entre les Régions pour aller "au plus offrant", quitte à modifier le scénario pour l'adapter aux décors du site retenu.

Le maintien du fonds d'aide devient donc un élément central dans la politique d'accueil de tournage dans un contexte de crise économique qui pourrait être propice à des remises en cause brutales des politiques publiques et de ceux qui les animent.

### **Le soutien au tissu économique régional**

Un secteur d'activité qui s'est considérablement développé depuis 10 ans...

Le nombre d'établissements en région PACA appartenant au secteur du cinéma et de l'audiovisuel passe de 652 en 2003 à 1 254 en 2012, (sur la base du code APE) soit un quasi doublement sur la période (+92.3%).

Ces données sont à analyser avec prudence car certaines sociétés ont pu se voir attribuer un code APE qui n'était pas nécessairement en relation avec leur activité ou dont l'activité n'est pas régulière dans le domaine du cinéma ou de l'audiovisuel

Ainsi, la Région ne recense quant à elle que 142 sociétés actives à fin 2012.

En moyenne sur la période 2003-2012, les établissements de production comptent pour plus de la moitié (51.8%) de l'ensemble des établissements du secteur de l'audiovisuel et du cinéma en région PACA. La part des établissements de production dans le total des établissements du secteur du cinéma et de l'audiovisuel connaît une hausse de 8.6 points sur la période, passant de 46.8% en 2003 à 55.3% en 2012. Cette augmentation reflète surtout la croissance de la part des établissements de production de films et de programmes pour la télévision (+8 points).

### **Un tissu important de TPE**

La part des établissements ne disposant d'aucun salarié est en moyenne sur la période 2003-2012 de 68.1%. Celle des établissements de 1 à 2 salariés est en moyenne de 14.7% et celle des établissements de 3 à 5 salariés de 7.8%. Les établissements de 6 salariés et plus représentent en moyenne sur la période 9.4% de l'ensemble des établissements considérés. La part des établissements ne disposant d'aucun salarié est en augmentation de 14.1 points sur la période, passant de 60.4% à 74.6%.

Le département des Bouches-du-Rhône concentre en moyenne sur la période 2003-2012 43.5% des établissements. La part des établissements implantés dans ce département est en augmentation de 4.2 points entre 2003 et 2012, passant de 40.5% à 44.7%.

## **L'émergence de quelques sociétés de production au plan national et une offre de prestataires techniques plus importante**

En introduisant une exigence de qualité et de faisabilité, le fonds d'aide a permis de professionnaliser un secteur de la production très atomisé, et d'opérer une "sélection par le haut" des sociétés de production, ce qui a conduit à la consolidation de certaines d'entre elles, qui ont pris de l'importance et forment aujourd'hui un "noyau dur" d'une dizaine de sociétés de production bien installées, qui travaillent avec les diffuseurs TV et ont une activité suivie au plan national, voire international, alors qu'auparavant une seule structure avait une réelle dimension nationale. L'aide au développement a semble-t-il été particulièrement utile dans ce domaine.

Au-delà de la professionnalisation des acteurs de la production, la filière s'est enrichie de prestataires techniques dans tous les domaines. On dénombre par exemple aujourd'hui trois loueurs de matériel de production en région qui n'existaient pas auparavant (TSF, Transpamédia, Panavision). De plus, cette progression n'est pas seulement quantitative mais aussi "qualitative" : en multipliant les interventions sur les tournages, ces prestataires montent en compétence.

Cependant – et comme dans de nombreuses autres régions – la région connaît un certain déficit en matière de prestataires de postproduction, même si l'offre s'est enrichie notamment grâce à l'arrivée de La Planète Rouge.

## **Un impact significatif de la politique régionale, mais une grande sensibilité à la conjoncture économique**

Si quelques tournages majeurs avant 2003 (Le Hussard sur le toit, les Taxi) avaient déjà contribué à initier une structuration de ce secteur, le développement d'une politique régionale à partir de 2003 puis l'arrivée de la série Plus Belle la Vie en 2004 ont depuis marqué le véritable démarrage du développement économique de ce secteur en région. La filière apparaît de fait très fortement dépendante du marché de la télévision, et en particulier des séries TV (les chaînes ont fortement réduit les cases documentaires et misent davantage sur les programmes de flux), au détriment des autres types de production (documentaires, longs métrages...). La pression budgétaire des chaînes de télévision se ressent donc fortement sur le secteur en région.

## **A la recherche d'une nouvelle dynamique autour des atouts de la filière régionale et des marchés émergents**

Particulièrement affectés par cette crise, les professionnels reconnaissent que la région dispose de sérieux atouts, en particulier la présence de compétences techniques pointues, mais pour certains il manque une nouvelle dynamique et "une vision" portée par les pouvoirs publics, qui prendrait davantage en compte des objectifs de création d'emplois et de développement économique. Certains voient ainsi dans les marchés émergents tels que le Trans média — un domaine soutenu par un fonds d'aide de Région et le PRIMI (cluster régional d'entreprises de l'audiovisuel, du jeu et de l'Internet) —, des opportunités nouvelles pour l'avenir de la filière régionale.

## **L'accueil de tournages**

La région PACA dispose d'atouts incontestables qui la rendent suffisamment attractive pour attirer de nombreux tournages même en-dehors de toute aide financière. Ainsi, selon Film France, sur les 413 jours de tournage réalisés en 2012 en PACA sur des longs métrages, seuls 159 jours, soit 38.5%, correspondaient à des jours ayant bénéficié d'une aide de la collectivité. Autrement dit, plus de 60% des jours tournés se font sans subvention locale. La région peut ainsi s'appuyer sur un terreau propice à la création et à la production artistique. La politique cinéma conduite par la Région agit

comme un levier et un outil de renforcement de la filière. A part Ile de France dont seulement 29% des jours tournés correspondent à des jours aidés, aucune autre région ne fait preuve d'une telle attractivité.

Parmi les atouts de la région favorables à l'accueil de tournages, on peut citer :

Le montant relativement élevé du fonds d'aide régional et son addition aux autres fonds "locaux" (CG06, SAN Ouest-Provence et Nice) ; des décors naturels souvent uniques (et les sites ne sont pas saturés de tournages), et deux grandes villes présentant une vaste palette de décors possibles ; l'ensoleillement ; la présence de compétences techniques reconnues en région ; la disponibilité des hébergeurs, prestataires et communes (pour les autorisations de tournage) ; une infrastructure de transports nationale et internationale de premier ordre (gare TGV Marseille, aéroports internationaux de Marseille et de Nice) ; un appareil de formation, qui suscite une petite activité de tournages de la part de ses étudiants (ESRA...) ; des plateaux de tournage à Nice et Marseille; la présence des trois principaux prestataires techniques nationaux (TSF, Transpamédia, Panavision) ; le festival de Cannes, outil de promotion de la région et de ses compétences.

### **2ème région de tournage en France, mais une part de marché qui se tasse face à la montée de la concurrence**

Que ce soit pour le tournage de longs métrages ou de fictions TV français, la région PACA se classe systématiquement en deuxième position (en nombre de jours de tournages accueillis) derrière Ile de France selon les données collectées par Film France depuis 1998.

La part de marché de la région est plus élevée sur la fiction TV que sur le long métrage : en moyenne elle s'élève à 18.5% pour la fiction TV entre 2005 et 2011 et à 8.8% pour le long métrage entre 2005 et 2012. Néanmoins, tandis que la part de la région sur le long métrage tend à se renforcer sur les dernières années (en moyenne 9.6% entre 2009 et 2012 contre 8.1% entre 2005 et 2008), elle tend à diminuer dans le secteur de la fiction (16.7% en moyenne entre 2008 et 2011 contre 20.8% avant 2008).

En ce qui concerne l'accueil de tournages étrangers (incluant les longs et courts métrages, fictions TV, documentaires, films publicitaires, clips vidéo...), la région PACA se classe à la 1ère ou 2ème place selon les années, en concurrence avec Ile de France. Néanmoins sa part semble se tasser sur les dernières années : entre 2005 et 2007, PACA accueillait entre 30% et 39% des jours de tournages étrangers, cette part est tombée à 17% en 2011.

Cela se traduit par une baisse des retombées économiques pour le territoire.

### **Une structuration de l'accueil des tournages en "réseau régional"**

L'accueil de tournages en région est structuré autour d'un "réseau régional des Commissions du Film" animé par la Commission Régionale du Film (CRF). Outre la CRF, le réseau régional est composé de 13 entités :

- 6 Commissions du Film membres de Film France : Var, Alpes-Maritimes-Côte d'Azur, Marseille, Ouest-Provence, Aix-en-Provence, Lubéron-Vaucluse. Alpes du Sud (Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes) a fermé suite à des baisses de subventions locales et départementales. Trois Commissions du film locales sont adossées à un fonds d'aide : Alpes-Maritimes-Côte d'Azur, Ville de Nice et Ouest-Provence ;
- 7 Bureaux d'Accueil de Tournages : Nice, La Ciotat, Avignon, Martigues, Arles, Baux de Provence et Fréjus. Sont en gestation les bureaux d'Allauch et de Berre l'Etang

## **Retombées économiques**

En 2011 une étude sur les retombées économique et touristiques des tournages a été conduite. Elle établit pour les films aidés quelques ratios utiles.

**Pour 1 EUR de soutien financier investi par la Région on obtient en retombées directes :**

- **2.13 EUR** de retombées directes s'il s'agit d'un **court métrage** ;
- **3.77 EUR** de retombées directes s'il s'agit d'un **documentaire** ;
- **4.99 EUR** de retombées directes s'il s'agit d'un **long métrage** ;
- **17.47 EUR** de retombées directes s'il s'agit d'une **fiction TV**

NB 1 : ces chiffres ne concernent que les films aidés

NB 2 : le dispositif d'aide, vertueux en soi, participe fortement au développement d'un écosystème (techniciens, comédiens et figurants, prestataires de services, sociétés de production, compétences d'accueil.) condition *sine qua non* à la venue de nombreux tournages qui ne sont pas aidés dont : films publicitaires, institutionnels, émissions de flux de télévisions françaises et étrangères, œuvres de fiction non aidées...

## **Les grandes villes**

En 2015 Marseille estime les retombées des tournages à **30 000 000 €**

En 2015 Nice estime les retombées des tournages à **4 385 362 €**

## **Les tournages un outil du développement territorial**

Les tournages produisent des retombées sur des territoires qui n'étaient pas terres de tournage lorsqu'ils décident de mettre en œuvre une politique favorable. Ainsi, par exemple, Ouest Provence a mis en œuvre un dispositif conjuguant fonds d'aide et accueil des tournages.

Entre 2011 et 2015 ce territoire comptabilise 240 jours de tournages dont 123 jours de longs métrages. Sur cette période les retombées économiques sont estimées à **2 000 000€**.

Par ailleurs la nouvelle dynamique a permis le développement d'actions culturelles nouvelles : avants premières et une installation durable de résidences d'auteurs avec la FEMIS.

## **Le Bilan des 10 ans de politique conduit en 2013 proposait quelques préconisations**

L'objectif des préconisations élaborées est de palier les faiblesses constatées en contribuant à faire évoluer la politique régionale pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs de la filière régionale.

### **Préconisation transverse**

**Inscrire la politique régionale dans une vision de long terme portée par les élus et partagée par les professionnels et les réseaux associatifs du secteur**

**Objectifs recherchés** : Redonner un nouvel élan à la politique régionale en matière d'audiovisuel et de cinéma en la symbolisant par la publication d'une vision/ambition pour PACA à 10 ans ;

Faire adhérer les professionnels du secteur à cette vision pour les mobiliser autour d'une politique régionale.

### **Création, production**

**Aménager certaines modalités d'attribution du fonds d'aide**

**Objectifs recherchés** : Ajuster le fonds d'aide aux besoins des professionnels ; consolider le tissu régional des entreprises du secteur; améliorer l'efficacité du fonds d'aide.

#### **Elargir le fonds d'aide à de nouveaux formats**

**Objectifs recherchés** : Accompagner de nouveaux formats de production (films très courts...) ; faire émerger des nouveaux talents

**Descriptif** : Pérenniser le fonds d'aide expérimental aux projets Trans média en l'inscrivant dans la convention CNC du « 1 pour 2 » ; renforcer l'aide au développement et à la production de longs métrages et de séries TV ; créer un fonds d'aide dédié aux pilotes de séries TV.

#### **Accueil de tournages**

##### **Adopter une structuration plus centralisée de la mission d'accueil des tournages**

**Objectifs recherchés** : Rationaliser et simplifier l'accueil de tournages pour le rendre plus lisible et plus efficace ; promouvoir la Région comme pilote de la politique cinéma/audiovisuel en région.

**Descriptif** : Conforter le rôle de la Région comme coordinateur du réseau régional des bureaux d'accueil de tournage.

##### **Promouvoir la région comme terre d'accueil de tournages**

**Objectif recherché** : Renforcer l'image de PACA comme territoire de tournage "idéal" dans l'esprit des scénaristes, repéreurs, 1<sup>er</sup> assistants, etc., en et hors région ; attirer davantage de tournages mettant en scène la région.

**Descriptif** : développer les ReperTours/Eductours, en particulier pour les professionnels régionaux ; créer des résidences d'écriture répondant au double objectif de : faire émerger des scénaristes de qualité et produire des scénarios se déroulant dans la région afin de faire venir des tournages.

#### **Tissu économique, emploi et formation**

##### **Mettre en place des mesures pour conforter la trésorerie des entreprises de la filière**

**Objectifs recherchés** : rendre les entreprises régionales de la filière moins fragiles financièrement ; stimuler le tissu économique.

**Descriptif** : mise en place de versements intermédiaires du fonds d'aide ; création d'un "fonds" d'aide aux entreprises en difficulté passagère de trésorerie ; négociation d'un accord avec une ou plusieurs banques du secteur.

##### **Améliorer l'exposition des œuvres produites en région (salle et TV)**

**Objectifs recherchés** : améliorer la distribution en salles et la diffusion télévisuelle des films produits en région ; soutenir le secteur des diffuseurs audiovisuels et des distributeurs cinématographiques en région.

**Descriptif** : apporter un soutien aux producteurs à la recherche d'un diffuseur et/ou d'un distributeur.

Sources :

- PRIMI et CCIMP. *Panorama 2013 industries des contenus et services numériques*
- MDDER. *Provence Alpes Côte d'Azur Panorama Services et TIC 2013*

- Atout France, Ville de Nice, CCIMP Région PACA. *2011 Etudes retombées économiques et touristiques des tournages audiovisuels et cinématographiques en Provence Alpes Côte d'Azur*
- Région 2013. *Bilan de 10 ans de politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel*